

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° 25/2019

**MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ÉVALUATION DES
OFFRES VARIANTES PROPOSÉES PAR LES SOUMISSIONNAIRES DANS
LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES QUAIS 8 ET 9 POUR CONTENEURS AU PORT DE
COMMERCE DE RADES**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres à travers le système d'achat public en ligne (TUNEPS) pour la mission d'assistance technique pour l'évaluation des offres variantes proposées par les soumissionnaires dans le cadre de l'appel d'offres relatif aux travaux de construction des quais 8 et 9 pour conteneurs au port de commerce de Rades.

Les candidats qui sont admis à participer au présent appel d'offres sont les Bureaux d'Études ou groupement de bureaux d'études signataires du cahier des charges relatif à l'exercice de la profession de Bureau d'Études conformément à l'arrêté du Ministère de l'Équipement de l'habitat et de l'Aménagement du Territoire, en date du 09/02/2009.

Le soumissionnaire doit être inscrit sur le système d'achats publics en ligne TUNEPS et peut télécharger gratuitement le cahier des charges à travers le site **www.tuneps.tn**.

S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité d'achat public en ligne (TUNEPS) via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel – 1006 Tunis – Tunisie.
- Téléphone : (216) 70.130.340
- Site web : www.tuneps.tn
- E-mail : tuneps@pm.gov.tn

L'envoi des offres techniques et financières se fait obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn), et les offres doivent être présentées conformément à l'article (9) des conditions d'appel d'offres.

Quant à l'extrait d'inscription au registre National des Entreprises, son envoi se fera à travers la procédure hors ligne avant la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres.

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne , **à l'exception** de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation techniques et financières. Auquel cas, le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre envoyée en ligne, la liste des pièces faisant partie de son offre envoyées hors ligne.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne, l'offre en ligne fait foi.

La partie de l'offre envoyée hors ligne doit être consignée dans une enveloppe extérieure fermée et scellée et indiquant la référence de l'appel d'offres et son objet et sur laquelle est inscrite la mention suivante :

" Appel d'Offres N°25/2019 A ne pas ouvrir "

et doivent parvenir à l'OMMP au plus tard le **Mardi 23 Juillet 2019 à 10h00** par voie postale sous pli recommandé ou par rapide poste ou déposé directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P au nom de :

***Monsieur le Président-Directeur Général de
l'Office de la Marine Marchande et des ports***

**"MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'EVALUATION DES
OFFRES VARIANTES PROPOSEES PAR LES SOUMISSIONNAIRES DANS
LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES QUAIS 8 ET 9 POUR CONTENEURS AU PORT DE
COMMERCE DE RADES"**

à l'adresse suivante :

***Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette***

Et ce de façon à parvenir au plus tard à la date et heure limites de réception des offres au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres, le cachet du bureau d'ordre central de l'OMMP faisant foi.

Le dernier délai fixé pour la réception des offres est le **Mardi 23 Juillet 2019 à 10h00**

La séance d'ouverture des offres est publique et se tiendra le **Mardi 23 Juillet 2019 à 10h30 au Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés - Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette (bâtiment annexe)** et les soumissionnaires sont autorisés à assister eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **120 jours** à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

